



Elaboration du programme

Document de travail – 13/06/19

Thématique / question traitée :

Renforcer le pouvoir d'agir des individus et des groupes en santé-environnement : pourquoi, comment ?

Pouvoirs publics, associations, citoyens et chercheurs ont chacun individuellement et collectivement un rôle à jouer en Santé-Environnement. Pour autant, la participation, « l'agir citoyen » souhaités ne se décrètent pas et nécessitent des conditions favorables à son effectivité et permettant une mise en mouvement de toutes et tous, avec une attention particulière pour les publics défavorisés ou vulnérables.

Pourquoi et comment renforcer le pouvoir d'agir des citoyens ? Quelle stratégie pour développer ensemble le pouvoir d'agir des populations sur leur santé et leur environnement ? Quels rôles des acteurs de l'ESE ?

Première ébauche de programme

Éléments de contenu

A) Une intervention, un apport théorique pour expliquer pourquoi il est important de développer le pouvoir d'agir, la participation citoyenne sur ce sujet ? Qu'est ce qui facilite le renforcement du pouvoir d'agir, l'organisation citoyenne ?

L'intention : Clarifier les concepts. Donner, proposer des arguments, pour ne pas être seulement sur un postulat idéologique.

Les sujets à traiter :

- Définir les notions : De quoi parle-t-on ? Pouvoir d'agir, empowerment, émancipation, action communautaire, la démocratie participative, « agir social », le design social, les pédagogies radicales (pédagogies critiques)...
- Pourquoi est-ce particulièrement pertinent sur les sujets de santé-environnement (Parce que cela nous concerne tous (enjeu démocratique, intérêt général, droit à un environnement sain, lutte contre les inégalités sociales de santé et d'environnement) ?
- Quelles sont les conditions favorable, les leviers, les freins, ...

Qui ? : **Un duo** : un acteur éducation populaire/pouvoir d'agir et un chercheur en lien avec la SE ? Pistes :

- **Jérôme Bar** (co-fondateur d'Aequitaz, association nationale créée en 2012 pour dépasser le sentiment d'impuissance généré par les peurs, les replis et les injustices en France et en Europe) **ou Adeline de Lepinay** (Éducation populaire – Community organizing Artisane de dynamiques collectives Grassroot organizer Pratique – Recherche – Formation / Sortie de l'ouvrage « Organisons-nous ! Manuel critique » (11/19).
- **Sandrine Dupé** (Chargée de Projets et d'Ingénierie à l'IREPS Bretagne – Antenne Côtes d'Armor. Elle a conduit des travaux publiés en 2016 sur la place de la population dans la lutte contre les moustiques ou encore une publication en 2017 avec M. Simonneaux sur le sujet de "l'éducation à l'acceptabilité sociale") **ou Virginie Poujol** (anthropologue, directrice, Laboratoire d'études et de recherche sur l'intervention sociale(Léris), Montpellier / a rédigé un article et co-coordination du dossier « Empowerment des jeunes » dans « la santé en action » de décembre 2018.

B) Des ateliers sur « Comment développer du pouvoir d'agir et de la transformation sociale »

L'intention : Apporter des outils, des apports pratiques et méthodologiques. En faisant si possible vivre une animation, une méthode.

Déroulement :

- découvrir et/ou vivre une animation, une méthode ;
- partager son vécu, identifier les freins, leviers, conditions de mise en oeuvre...

Les méthodes ou animations présentées pourront être mise en œuvre en traitant d'une question de santé-environnement (alimentation ou mobilité par exemple).

Quoi-Qui ? : Pistes :

- Animation fresque issue de la méthode d'activation des intelligences citoyennes de Majo Hansotte (pourrait-être animé par le GRAINE).
- L'action communautaire (travaux de Saul Alinsky, http://www.graine-auvergne-rhone-alpes.org/DOC/Publications/AccompChangement/21-action_communautaire-VF.pdf). Voir avec le CREFAD par exemple.
- « Artisans de justice sociale » processus, démarche méthodologique d'Aequitaz

C) Présentation d'initiatives ou d'outils portés en région

L'intention : Permettre la mutualisation, le partage des initiatives.

Exemple : le travail d'état des lieux de SPPPY (Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions et des risques dans la région grenobloise.)

Qui : les participant.e.s en les sollicitant lors de l'inscription à la journée.

D) Débat « Quelle stratégie pour développer ensemble le pouvoir d'agir des populations sur leur santé et leur environnement ? Quelles modalités de travail, comment faire ensemble ? Quel rôle des éducateurs ? »

L'intention : Proposer un temps de réflexions, d'échanges, de débat en partant d'initiatives existantes, d'expériences, ...

Qui : Des intervenants pour introduire la réflexion, la discussion :

- Elu.e.s par exemple Mondane Jactat, élue à la ville de Grenoble en charge adjointe à la santé à Grenoble ou Jo Spiegel, élu à Mulhouse, conseils participatifs.
- Acteurs éducatifs, par exemple Mélanie Rousset de l'URACS
- Etat : le SPPPY (Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions et des risques dans la région grenobloise.)
- chercheur.e par exemple Marie-Anne Cohendet (Professeure de droit constitutionnel et de droit de l'environnement à Paris 1 Panthéon-Sorbonne, membre du comité scientifique de la Fondation Nicolas Hulot pour la nature et l'homme), me semble très intéressante sur la dimension des leviers actionnables par les citoyens, dans le cadre démocratique/institutionnel qui est le nôtre, sur les questions de santé environnement.